

## Le frelon asiatique *Vespa velutina nigrithorax*

Cet insecte arrivé en France en 2000 est apparu dans le Morbihan en 2011 et a aujourd'hui envahi l'ensemble du département.

Ce frelon peut présenter un danger pour l'homme lorsqu'on approche près du nid mais aussi pour les abeilles qu'il tue pour nourrir ses larves.

Afin de freiner sa progression mais surtout pour protéger les abeilles et les hommes un dispositif de lutte est mis en place. Des piégeages de la mi-février à juin peuvent être réalisés pour attraper les reines fondatrices (voir schéma ci-dessous). Le nid primaire petit à cette période peut être détruit facilement le soir lorsque la reine est à l'intérieur. A partir de juillet un nid secondaire plus important est fabriqué et nécessite l'intervention d'un professionnel pour sa destruction.

En 2016 le département ne participe plus à la prise en charge de la destruction des nids ; la communauté de commune RCom prend en charge 50% de la prestation du désinsectiseur avec un plafond en fonction de la hauteur du nid. Pour faire détruire le nid et bénéficier de l'aide contacter la mairie qui a désigné un référent frelon asiatique.

En 2015, 7 nids de frelon asiatique ont été recensés sur la commune, 5 ont été détruits. Pour des renseignements complémentaires vous pouvez vous rendre sur le site internet suivant : <http://www.fredon-bretagne.com/fdgdon-morbihan/frelon-asiatique/> ou contacter le référent communal, Gilles Bernard en mairie le vendredi matin.



Exemple de piège à fabriquer. Il est à placer entre 0,5m et 1,5m de hauteur au soleil du matin près des ruches, du composteur ménager, d'un arbre à fleur, dans un appenti... avec un appât constitué 1/3 de vin blanc, 1/3 de bière, 1/3 de sirop (cassis, framboise..)

### Fabrication d'un piège bouteille démontable pour frelons asiatiques

